



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

établissements

Question écrite n° 96601

Texte de la question

M. Alain Merly appelle l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur la mise en place des maisons départementales des personnes handicapées et des commissions des droits et de l'autonomie. Certains dossiers nécessitent une instruction plus longue que prévue en raison du grand nombre de demandes. Les fédérations et associations représentatives des personnes handicapées indiquent la nécessité d'un renforcement de leurs effectifs. Ainsi, il souhaite connaître les mesures envisagées pour le bon fonctionnement des structures prévues par la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Données clés

Auteur : [M. Alain Merly](#)

Circonscription : Lot-et-Garonne (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 96601

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 juin 2006, page 6135